

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3/06/2024

Mr Bernard BAUDIN, Président, déclare l'assemblée générale 2024 ouverte à 18h, devant un public composé d'une centaine d'adhérents et de personnalités dûment invitées, accompagné de son Vice-Président Mr Denis BON, de MR Mathieu HERMANT élu de la ville d'Aubagne, de Mr Daniel MORFIN adhérent de l'ASAMIA et de Mr Patrick MIMART nouveau gestionnaire de l'ASAMIA depuis le 2 mai 2024.

Mr Bernard Baudin demanda avant de commencer son allocution une minute de silence en l'hommage d'adhérents qui nous ont quittés.

La séance débute par un rappel des faits marquants depuis 2016 qui ont mené l'ASAMIA vers une situation très complexe, étant au bord de la dissolution, une opération de sauvetage est lancé avec l'aide de Mr le maire d'Aubagne Gérard GAZAY, Mr Matthieu HERMANT élu délégué à l'agriculture et la forêt de la mairie d'Aubagne (très impliqué pour l'ASAMIA), Mr Roland GIBERTI Maire de Gémenos, la SEMM, la métropole représentée par Mme Marie-Cécile GRAZIANI chef du service gestion de la qualité et de la performance de l'alimentation en eau potable au sein du territoire, Mme Stéphanie PEUGNET chargée de mission service agriculture et forêt, le FDSH13 représenté par Mme Alice VACHE.

Tous impliqués et concernés par le fonctionnement de l'ASAMIA, en mettant en évidence les différentes étapes depuis les grosses difficultés financières avec des chiffres constituants une dette importante et en particulier celle du paiement de l'eau à la SEM.

Grâce au travail acharné de l'ensemble des membres du bureau, et plus particulièrement de Mr Daniel MORFIN, aidé par les différentes entités politique et technique du territoire, des solutions ont été trouvées pour sauvegarder l'ASAMIA et garantir la pérennité de celle-ci :

- la vente du bassin et la station de pompage à la métropole faisant rentrer des fonds nécessaires pour payer la dette tout en conservant une parcelle d'une superficie de plus de 1.500m² qui servira pour le stockage et éventuellement la dépose d'un ALGECO pour le bureau de l'ASAMIA ,
- négociation avec la SEMM d'un étalement de la dette sur 5 ans avec la mise en place d'un échéancier,
- une augmentation du prix de l'eau jusque-là jamais augmenté,
- l'établissement d'un schéma directeur qui permettra de définir les nouvelles orientations de modernisation de l'ASAMIA afin de garantir l'avenir de l'association.

Mr Bernard BAUDIN remercie l'ensemble des personnes concernées dans ce parcours du combattant.

Mr Patrick MIMART, gestionnaire administratif et technique de l'ASAMIA, se présente. Il insiste sur l'importance d'avoir un bon relationnel avec l'ensemble adhérents pour répondre à leurs attentes techniques et administratives.

La parole est donnée aux personnalités présentes.

Mme Alice VACHE de la FDSH13 explique la réalisation d'un schéma directeur.

Mme Stéphanie PEUGNET (chargée de mission), représentante du service agriculture durable de la métropole explique le rôle et surtout l'importance de l'agriculture et des agriculteurs sur notre territoire.

Mme GRAZIANI, chef du service gestion de la qualité et de la performance de l'alimentation en eau potable au sein du territoire, a contribuée à trouver des solutions durables pour l'ASAMIA.

Il s'en suivit quelques échanges avec des adhérents.

Le président clôture la séance en invitant l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

En conclusion, l'assemblée générale c'est bien déroulée, des annonces d'espoirs pour l'avenir de l'ASAMIA ont été évoqués, la crainte concernant l'annonce de l'augmentation du prix de l'eau qui s'est avérée finalement sans encombre, même si selon le président se sera la plus onéreuse du département mais les adhérents ayant bien compris les enjeux pour la survie de l'ASAMIA et du privilège d'avoir accès à l'eau malgré des restrictions parfois très contraignantes n'ont pas manifestés la moindre inquiétude.

Compte-rendu réalisé par Mr Patrick MIMART, Gestionnaire de l'ASAMIA le 04/06/2024.

**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE
DE MODERNISATION
DES IRRIGATIONS D'AUBAGNE**

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

ARTICLE	LIBELLÉ	Budget Primitif 2024	Compte Administratif 2024	Budget Primitif 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			31 182,37
040	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT	45 200,00	45 155,86	50 700,00
1391-o	<i>Subventions d'équipement</i> * Subvention État trans cmpt résultat * Subvention Région trans cmpt résultat * Subvention Département trans cmpt résultat * Subvention Terre de Liens trans cmpt résultat * Subvention Agence de l'Eau trans cmpt résultat	14 790,00 9 920,00 14 450,00 200,00 5 840,00	20 798,04 9 913,34 14 444,48	20 800,00 10 000,00 14 500,00 200,00 5 200,00
20	Immobilisations incorporelles	93 000,00	81 000,00	140 000,00
203	Frais d'études	2 000,00		
2088	Autres immobilisations incorporelles (Schéma			
2111	Directeur)			140 000,00
	Terrains	91 000,00	81 000,00	
21	Immobilisations corporelles	399 400,00	-	379 437,00
1641	Emprunts en euros	-		-
2138	Autres constructions			90 000,00
21531	Installations réseaux d'adduction d'eau			
	* Divers travaux	189 400,00		200 000,00
	* Installation compteurs	200 000,00		89 437,00
2182	Matériel de transport	10 000,00		
	TOTAL DÉPENSES	537 600,00	126 155,86	601 319,37

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

ARTICLE	LIBELLÉ	Budget Primitif 2024	Compte Administratif 2024	Budget Primitif 2025
1068	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	25 000,00		31 182,37
13	Subventions d'investissement		-	11 000,00
131	Subventions Région * Schéma directeur	-		11 000,00
131	Subventions Département			
131	Subvention Terre de Liens			
131	Subvention Agence de l'Eau			
040	Produits des cessions	443 900,00		514 637,00
21531	Installations réseaux d'adduction d'eau			514 637,00
28	Amortissement des immobilisations	68 700,00	68 693,19	44 500,00
2803-o	<i>Frais d'études, de recherche et de développement</i>	1 035,00	1 033,33	1 050,00
28135-o	<i>Installations générales</i>			
281531-o	<i>Installations réseaux d'adduction d'eau</i>	54 745,00	54 743,72	32 800,00
28181-o	<i>Installations générales et aménagements divers</i>	9 957,00	9 955,23	10 030,00
28182-o	<i>Matériel de transport</i>	2 350,00	2 349,71	
28183-o	<i>Matériel informatique</i>	613,00	611,20	620,00
	TOTAL RECETTES	537 600,00	68 693,19	601 319,37

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

ARTICLE	LIBELLÉ	Budget Primitif 2024	Compte Administratif 2024	Budget Primitif 2025
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	659 300,00	609 143,03	831 653,39
60	Achats non stockés ou non stockables	448 000,00	467 435,54	244 500,00
605	Achats de matériel, équipement et travaux		2 970,64	15 000,00
6061	Achat d'eau brute et d'électricité	-	-	-
	* Eau brute	180 000,00	163 732,23	
	* Protocole SEMM	133 000,00	132 632,32	172 400,00
	* Électricité	50 000,00	138 207,10	
60622	Carburants	5 000,00	1 836,22	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	80 000,00	26 113,24	50 000,00
60636	Vêtements de travail		369,00	500,00
6064	Fournitures administratives		1 574,79	1 600,00
61	Services extérieurs	157 300,00	121 224,44	562 653,39
611	Contrat de prestation de service	5 000,00		5 000,00
613	Locations	1 000,00		1 000,00
615232	Entretien et réparations de réseaux	141 300,00	114 141,81	546 653,39
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	89,82	1 000,00
6156	Maintenance	3 000,00	2 362,31	1 000,00
6168	Primes d'assurance	3 000,00		3 000,00
618	Divers (ASA info, formations...)	1 000,00	4 630,50	5 000,00
62	Autres services extérieurs	54 000,00	20 483,05	24 500,00
622	Honoraires, frais d'actes et de contentieux	50 000,00	17 953,65	20 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	1 000,00		1 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	1 000,00	1 113,84	1 500,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 000,00	294,13	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	-	946,43	-
	* FDSH 13	500,00	175,00	500,00
	* ANASP (ASA de France)	500,00		500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance			
012	CHARGES DE PERSONNEL	55 000,00	38 401,50	57 000,00
633	Cotisation versées au FNAL	-	-	-
6413	Rémunération principale personnel non titulaire	40 000,00	22 402,04	40 000,00
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	15 000,00	15 999,46	17 000,00
65	AURES CHARGES	-	-	30 000,00
65888	Autres charges diverses de gestion courante	1 000,00	722,13	30 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	-	30 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	-	30 000,00
68	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	68 700,00	68 693,19	44 500,00
681-o	<i>Amortissement des immobilisations (ordre)</i>	68 700,00	68 693,19	44 500,00
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT			514 637,00
6752	<i>Valeur comptable des éléments d'actifs cédés</i>			514 637,00
	TOTAL DÉPENSES	794 000,00	716 959,85	1 507 790,39

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

ARTICLE	LIBELLÉ	Budget Primitif 2024	Compte Administratif 2024	Budget Primitif 2025
002	Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	387 000,00		587 453,39
70	DOMAINE ET VENTES DIVERSES	360 000,00	354 763,12	355 000,00
7067	Redevances syndicales (A.S.A.)	360 000,00	354 763,12	355 000,00
77	Produits spécifiques	-	-	514 637,00
7752	Produits des cessions d'immobilisations (ASA)			514 637,00
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT	47 000,00	136 611,41	50 700,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	-	91 455,55	-
777-o	<i>Quote-part des subventions d'investissement (ordre)</i>	47 000,00	45 155,86	50 700,00
	TOTAL RECETTES	794 000,00	491 374,53	1 507 790,39